

**RAPPORT MORAL POUR L'ANNÉE 2021
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SFDE
à Sceaux, le 20 octobre 2022**

Par Jérôme Fromageau – Président de la SFDE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

I. RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Trois séances en visioconférence** : 1^{er} février ; 6 mai ; 6 octobre.
- Les séances ont réuni en moyenne 14 administrateurs autour des ordres du jour joints aux convocations, elles ont donné lieu chacune à un procès-verbal soumis à approbation lors de la séance suivante.

II. ÉLECTION D'UN NOUVEAU BUREAU

Lors de sa séance du 1^{er} février 2021, le Conseil d'administration de la SFDE a procédé à **l'élection du nouveau Bureau** :

- Jérôme Fromageau, Président
- Agnès Michelot, Vice-présidente
- Michel Durousseau, Vice-président
- Simon Jolivet, Secrétaire général
- Jean-Marie Breton, Trésorier

Le Bureau a tenu plusieurs réunions en visioconférence ainsi que de nombreux échanges informels tout au long de l'année. Pendant la durée de l'indisponibilité du secrétariat fin 2021, le Bureau a assuré le mieux possible la continuité du fonctionnement courant de l'association tout en veillant à la réalisation des activités scientifiques programmées au titre de 2021.

III. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'Assemblée générale de la SFDE s'est tenue à Bordeaux à l'occasion du colloque annuel « **Les communs en droit de l'environnement : droit des communs, droit commun et droit "hors du commun"** », le 28 octobre à 18 h. Elle a réuni 30 personnes (et 31 procurations ont été reçues).

IV. COLLOQUES ET JOURNÉES D'ÉTUDES ORGANISÉS PAR LA SFDE OU SOUS SON PARRAINAGE EN 2021

- 9 février : « **L'Affaire du Siècle** », séminaire d'actualité organisé par le GDR ClimaLex-CNRS, le projet FinclimLex (ADEME) et l'ISJPS Université Paris 1.
- 17 et 18 mai : Colloque « **La solidarité écologique en question(s)** », La Rochelle Université. La publication des actes est prévue dans Vertigo.
- 9 juin : Les **doctoriales de la SFDE**, animées par Marie-Pierre Camproux et Pascale Steichen, se sont tenues en distanciel. 7 doctorants ont présenté leurs travaux devant un comité composé de 15 membres :
 - . Mariana Bruck de Moraes Ponna Schiavetti, *L'augmentation de la fréquentation touristique dans les aires marines protégées : des solutions juridiques aux implications socio-économiques*, sous la direction d'Adélie Pomade, Université de Bretagne occidentale.
 - . Quitterie de Caunes, *La gestion et la protection des ressources naturelles par le Commun*, sous la direction de Raphaël Romi, Université de Nantes.
 - . Claudia Corazzani, *Vers la reconnaissance d'un statut juridique pour l'agriculture urbaine en droit français*, sous la direction de Philippe Billet, Université Jean Moulin-Lyon 3.
 - . Marine Denis, *La protection, par le HCR et l'OIM, des personnes déplacées par le changement climatique : compétences juridiques et fonctions politiques*, sous la codirection de Christel Cournil et Catherine Fabregoule, Université Sorbonne Paris Nord.
 - . Tom Drevard, *La biodiversité en ville : recherche en droit comparé France-Québec*, sous la codirection de Paule Halley et Isabelle Michallet, Université Jean Moulin - Lyon 3 / Université Laval, Québec.
 - . Justine Réveillan, *La protection du milieu marin au-delà des juridictions nationales : perspectives juridiques pour la biodiversité marine*, sous la direction d'Agnès Michelot, La Rochelle Université.
 - . Marine Suils Porte, *Droits réels et protection de la biodiversité*, sous la direction de Marie-Pierre Camproux Duffrène, Université de Strasbourg.
- 9-11 juin : Colloque national 2020 de la SFDE en 2021 en raison du contexte sanitaire : « **Urgence(s) écologique(s) : quelle(s) urgence(s) pour le droit** », organisé par l'IODE et la SFDE Grand Ouest (publication des actes dans le numéro spécial 2021 de la RJE).
- 14-15 juin : « **Le droit économique, levier de la transition écologique ?** », colloque annuel de la Section Ile-de-France (resp. A. Epstein et M. Nioche).
- 31 août : « **L'évaluation environnementale stratégique face à l'urgence** », journée d'études AgroParisTech en association avec le SIFÉE.
- 27, 28 et 29 octobre : « **Le(s) commun(s) en droit de l'environnement : droit des communs, droit commun et droit hors du commun** », colloque national 2021 organisé par la SFDE Aquitaine. Les actes du colloque seront publiés dans le numéro spécial 2022 de la RJE.

- 24 et 25 novembre : « **Les droits de l'Homme au service de l'urgence climatique** », sous la direction de Christel Cournil et Camila Perruso.
- 2-3 décembre : Journées d'études « **La solidarité écologique en questions. Une loi pour "Une seule santé" en France** », La Rochelle Université, sous la direction d'Agnès Michelot.
- 16-17 décembre : Colloque international « **Mesurer l'effectivité de la mise en œuvre du droit de l'environnement grâce à des indicateurs juridiques** », Université Paris-Saclay sur le campus de Sceaux, sous la direction de Raphaël Brett, Ayman Cherkaoui, Michel Dourousseau, Jérôme Fromageau, Emilie Gaillard, Michel Prieur, Christina Voigt. Les actes de ce colloque feront l'objet d'une publication en 2022.

V. RELATIONS INSTITUTIONNELLES

Union Internationale pour la Conservation de la Nature

- Sommet mondial de la jeunesse de l'UICN, 5-16 avril : intervention de Simon Jolivet au nom de la SFDE. Ce Sommet virtualisé, le premier organisé par l'UICN pour la jeunesse, a réuni des milliers de jeunes sur le thème « La Nature, notre avenir ».
- Comité français de l'UICN : réunions du Conseil d'administration et Assemblée générale, le 8 juin par visioconférence. Sébastien Mabile, élu Vice-président du Comité français, représente la SFDE.
- Rencontre (en visioconférence) avec le Directeur général de l'UICN, Bruno Oberlé, le 17 juin, présidée par Maud Lelièvre, Présidente du Comité français de l'UICN : Michel Dourousseau a représenté la SFDE.
- Intervention au Congrès français de la Nature de Sébastien Mabile au cours duquel il a présenté, en tant que représentant de la SFDE, la motion « déforestation importée » : webinaire du 30 juin.
- Congrès mondial de la nature de l'UICN, Marseille 4 -11 septembre. L'événement a connu un fort retentissement au niveau international. Ouvert par le Président de la République, il a réuni plus de 4 000 personnes à Marseille et plusieurs milliers de participants en distanciel. La SFDE s'est fortement mobilisée avant et durant le Congrès, avec une participation en présentiel ou en distanciel de Michel Dourousseau, Jérôme Fromageau, Simon Jolivet, Isabelle Michallet, Agnès Michelot. La SFDE a participé à différents ateliers thématiques, à l'assemblée générale, aux votes des différentes motions qui guideront l'action de l'UICN pour les prochaines années, ainsi qu'aux différentes élections statutaires : présidence et vice-présidences, présidences des commissions thématiques, notamment de la Commission mondiale du droit de l'environnement.
- Commission Droit et Politiques environnementales : Simon Jolivet, en tant que membre de la Commission Droit et Politiques environnementales, a accepté de faire partie d'un groupe de travail de l'UICN France sur « prospectives juridiques de traduction de la

libre évolution ». La première réunion du groupe de travail a eu lieu le 10 décembre, en visioconférence.

Association française des magistrats pour le droit de l'environnement et le droit de la santé environnementale

Créée le 5 juin, cette nouvelle association a été constituée sous le Haut patronage de Michel Prieur et de Gilles Bœuf, Professeur émérite à Sorbonne Université, Membre du Comité Consultatif National d'Éthique, Membre du Conseil Scientifique de l'Office Français de la Biodiversité, Ancien président du Muséum national d'Histoire naturelle. Son président est Jean-Philippe Rivaud, Substitut général près la cour d'appel de Paris, Cofondateur et vice-président du réseau des procureurs européens pour l'environnement.

L'objectif de cette association est de faciliter les échanges entre les professionnels et l'apport d'une expertise en développant cinq types de missions : un travail de formation (avec notamment la création de fiches techniques d'aide à la décision sur des thématiques particulières) ; un travail de prospective, c'est-à-dire une réflexion sur la manière dont le droit de l'environnement doit évoluer (avec par exemple la question de l'écocide) ; un travail transversal avec d'autres professionnels (scientifiques, gendarmes, huissiers, avocats...) ; un travail de vulgarisation à destination de la société civile et des associations (colloques, tables rondes, séminaires) ; et un travail de coopération internationale (en lien avec la Commission européenne ou encore le Programme des Nations unies pour l'environnement).

Cercle Interprofessionnel du droit de l'environnement

Créé le 30 septembre, le CIDDE est né du constat que les praticiens du droit de l'environnement, quelle que soit leur profession, gagnent à renforcer leurs échanges et leur partage d'expérience (cf. : Pauline Leddet, avocate Foley Hoag, Hugo Chatagner EDF, Camille Flesselles, AVOCOM, Laetitia Lafargue, Engie). L'association a pour principal objectif de regrouper les personnes exerçant une profession à dominante juridique dans le domaine du droit de l'environnement (avocats, notaires, juristes, magistrats, huissiers, administrateurs judiciaires, universitaires, rédacteurs juridiques, etc.) au sein d'un réseau interprofessionnel du droit de l'environnement.

France Nature Environnement

Visioconférence des présidentes et présidents le 17 février sur la réforme des statuts de FNE.

Conférence des Présidentes et des Présidents, le 10 avril.

Assemblées générales extraordinaire et ordinaire, le 28 et 29 mai

C 14

Plusieurs réunions du C 14, alliance de 14 associations nationales ou/et têtes de réseaux, devenu CAP Nature et Biodiversité, à laquelle participe Agnès Michelot.

Ministère de la Transition écologique

- Juin : transmission au ministère de la Transition écologique d'un projet de résolution sur la fiscalité des zones humides présenté avec le soutien du Centre International de Droit Comparé de l'Environnement, en vue de la prochaine COP 14 de la Convention de Ramsar.

Parlement

- Juillet et décembre : examen du projet de loi « 3 DS » et suppression des obligations réelles environnementales (ORE). Alertée par Gilles Martin à propos d'un amendement à l'article 60 du projet de loi adopté par la commission des lois du Sénat, la SFDE a mobilisé ses réseaux. Le projet de texte prévoyait la suppression des ORE dans le Code de l'environnement, par fusion-absorption dans un « nouveau régime général accessoire à un droit réel », soit un détricotage des ORE alors que le dispositif commence à se mettre en place dans les territoires. La SFDE a adressé des courriers d'alerte au ministère de la Transition écologique, à différents sénateurs, aux chefs des groupes politiques au Sénat, au président de la Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat ainsi qu'aux présidents des associations CAP Nature et Biodiversité. Finalement, fin 2021 l'amendement a été retiré à l'initiative du Gouvernement lors de l'examen du projet de loi à l'Assemblée nationale. Il conviendra toutefois d'être vigilant lors de la poursuite de l'examen du projet de loi en 2022.
- 13 octobre : réflexion sur la capacité des associations à agir en justice. La Commission des Lois de l'Assemblée nationale a créé le 4 mai 2021 une « mission d'information flash ». Les députés M. Bruno Questel (Eure, LaREM) et Mme Cécile Untermaier (Saône-et-Loire, Socialistes et apparentés) corapporteurs de cette mission, ont entendu quatre associations nationales (SFDE, France Nature Environnement, Greenpeace France, Paysages de France). Lors de l'audition, Michel Drousseau a présenté les propositions de la SFDE destinées d'une part à faciliter l'action en justice des associations et d'autre part à favoriser la participation des associations au débat public, notamment en ce qui concerne une évolution des critères de représentativité pour les associations savantes nationales fondés sur un critère de réalité de leurs activités scientifiques plutôt que sur le critère du nombre de leurs adhérents.

Collège des Sociétés Savantes Académiques de France

10 octobre : la SFDE est invitée à rejoindre le Collège des Sociétés Savantes Académiques de France.

Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution (Convention de Barcelone)

30 novembre : intervention de Gilles Martin au Forum sur les aires marines protégées de Méditerranée, sur le thème des instruments juridiques permettant de réguler la sur fréquentation, au cours de laquelle Gilles Martin a fait référence au travail conduit par le parc national de Port-Cros avec la SFDE et notamment Simon Jolivet sur cette thématique.

Centre International de Droit Comparé de l'Environnement

- Participation de plusieurs membres de la SFDE aux travaux du CIDCE sur l'effectivité de la mise en œuvre du droit de l'environnement grâce à des indicateurs juridiques. La méthode est testée avec deux projets pilotes : la Convention de Ramsar sur la protection des zones humides d'importance internationale, la Convention de Barcelone sur la protection de la Méditerranée. Les visioconférences animées par Michel Prieur et Christophe Bastin ont réuni une vingtaine d'experts d'une quinzaine de pays, ainsi que les étudiants des masters de Nice et de Strasbourg. Les travaux se poursuivront en 2022 en lien avec les grands événements internationaux : COP Biodiversité, COP Climat, ...

- Soutien de la SFDE au projet de résolution n° 060 sur les indicateurs juridiques présentée par le CIDCE devenue la résolution n° 050 après son adoption par les membres de l'UICN, notamment par 49 États.
- 16 et 17 décembre : Dans le prolongement du Congrès mondial de l'UICN qui s'est tenu à Marseille, en septembre 2021, la SFDE et le CIDCE, avec leurs partenaires l'UICN/Commission mondiale du droit de l'environnement, la Chaire Normandie pour la Paix, la Faculté Jean Monnet (Université Paris Saclay) ont consacré un colloque international aux indicateurs juridiques à la Faculté Jean Monnet (Université Paris Saclay) à Sceaux. Cette manifestation a bénéficié du soutien du Comité français de l'UICN, du Plan Bleu ainsi que de la Commission nationale française de l'UNESCO. Les actes feront l'objet d'une publication en 2022.

VI. PRIX DE THÈSE DE LA SFDE

Le nombre record de 22 thèses a été atteint pour l'édition 2021 (2019 : 20 thèses ; 2017 : 15 thèses) ; 37 rapporteurs ont été mobilisés. Le jury du prix de thèse SFDE, composé de 12 membres, a délivré les prix suivants :

Premier prix : Aline Treillard, *L'appréhension juridique de la nature ordinaire*, sous la direction de Jessica Makowiak, Université de Limoges, 2019

Deuxième prix : Muriel Laisne, *L'environnementalisation du contrat de bail commercial*, sous la direction de Catherine Barreau, Université de Rennes 1, 2019

Prix spécial : Pag Yendu M. Yentcharé, *Protocole de Nagoya et protection juridique des savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques : la fabrique d'un droit international de la reconnaissance*, sous la codirection de Sophie Lavallée et George Azzaria, Université Laval, 2019

La cérémonie de remise des Prix a eu lieu le jeudi 28 octobre à l'occasion du colloque de Bordeaux avec la présence en visioconférence des parrains et marraine de l'édition 2021 :

- Paulo Affonso Leme Machado (Doutor *Honoris Causa*: Vermont Law School (USA), UNESP (Brasil), Universidade de Buenos Aires (Argentina) e Universidade Federal da Paraíba (UFPB)) : parrain du premier prix,
- Solange Teles da Silva (Professora de Direito Universidade Presbiteriana Mackenzie) : marraine du 2nd prix,
- Ali Mekouar (Professeur de droit, Université de Casablanca (Maroc)) : parrain du prix spécial.

VII. PRIX DU MEILLEUR MÉMOIRE 2021

Le calendrier initial du Prix ayant dû être décalé du fait de l'absence temporaire de la secrétaire de la SFDE, les résultats du prix n'ont été proclamés que début 2022.

L'édition 2021 du Prix de la SFDE du Meilleur mémoire de Master 2 a reçu 12 mémoires pour lesquels 23 rapporteurs ont été mobilisés.

Le jury a décidé de décerner un Premier Prix, un Deuxième Prix et un Prix spécial.

- **Premier Prix** : Gavin Marfaing, *La contribution du droit à la réalisation d'un objectif politique européen : illustration à partir de la politique de conservation du loup gris en Espagne, en France et en Suède*, dirigé par Julien Bétaille.

- **Deuxième Prix** : Amélie Pedrono, *Les moyens d'accès à l'information environnementale des sociétés*, dirigé par Alexia Muller-Curzydlo.

- **Prix spécial** : Lucile Carras, *Le préjudice culturel, angle mort du préjudice écologique – Plaidoyer pour une nouvelle catégorie de préjudice découlant d'un dommage environnemental*, dirigé par Marie-Pierre Camproux Duffrène.

VIII. REVUE JURIDIQUE DE L'ENVIRONNEMENT 2021

- Le numéro spécial 2021 de la *RJE* consacré à la publication des actes du colloque national 2020 organisé par l'IODE et la SFDE Grand Ouest : « **Urgences écologiques : quelles urgences pour le droit** » a été publié en juin 2022.
- Les dossiers spéciaux publiés :
 - « **Dynamique du droit et activisme des juges** », coordonné par Rahma Bentirou Mathlouthi : *RJE* 1/2021.
 - « **Les nouveaux sentiers juridiques de la protection de la Nature** », coordonné par Véronique Jaworski et Marie-Pierre Camproux Duffrène : *RJE* 3/2021
- Une mise en perspective : « **45 ans après 1976** » avec notamment un article de Michel Prieur sur l'évolution du droit de l'environnement : *RJE* 4/2021
- **Nombre d'abonnés pour 2021** : 243 dont :
 - RJE papier : 173 abonnés
 - RJE électronique : 40 abonnés (inclus les 20 membres tarif spécial SFDE 50 €)
 - RJE papier + électronique : 30 abonnés

ACTIVITÉS DE LA SFDE EN 2022 POINT D'ÉTAPE

I. RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- Deux séances du Conseil d'administration en visioconférence : 13 janvier ; 10 juin (prochaine réunion : le 13 décembre).
- Une Assemblée générale : le 20 octobre à Sceaux

II. COLLOQUE NATIONAL DE LA SFDE 2022

Le Colloque national de la SFDE se tient donc à Sceaux à la Faculté Jean Monnet les 20 et 21 octobre 2022 sur le thème proposé par la SFDE Ile-de-France : « **L'évaluation environnementale face à l'impératif écologique** ».

III. COLLOQUES ET JOURNÉES D'ÉTUDES PARRAINÉS

- 20 janvier : Colloque « **Loi Climat & Résilience** », coorganisé par les laboratoires LARJ & TVES de l'Université du Littoral - Côte d'Opale.
- 14 et 15 mars : Colloque « **Droit & Sécurité climatique** » à la Faculté de droit, Campus de Laval (Le Mans Université).
- 17 mars : « **Les Risques climatiques à l'épreuve du droit** », coorganisé par L'Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne (ISJPS UMR CNRS 8103) en collaboration avec le Gdr ClimaLex et l'Université Côte d'Azur.
- 12 avril : Cycle de séminaires « L'urgence écologique au prétoire » dans le cadre du projet ANR Proclimex : Session 1 - « **Justice pour le vivant** » - **Fabrique du procès en responsabilité de l'État en matière de biodiversité**, organisé par Christel Cournil.
- 31 mai : Cycle de séminaires « L'urgence écologique au prétoire » dans le cadre du projet ANR Proclimex : Session 2 : « **Métamorphoses des responsabilités : des entreprises multi nationales au prétoire** », organisé par Christel Cournil.
- 9 juin : Journée d'études organisée par l'Institut des Sciences du Politique de l'Ecole Nationale Supérieure de Paris Saclay à l'ENS sur le thème des « **Temporalités du droit de l'environnement** ».
- 1^{er} au 5 septembre : **Université d'été** de la Chaire CNRS Normandie pour la Paix

- 17 octobre : Colloque « **Droit, climat et montagne - Perspectives pour l'établissement d'une responsabilité climatique du territoire** » organisé par Jennifer Bardy et Grégoire Leray, à Nice
- 21 novembre : **Séminaire « Une seule santé dans les territoires »** à La Rochelle avec les eco-toxicologues qui présenteront les résultats des études menées sur Saint Rogatien en collaboration avec le Master droit de l'environnement et des risques de l'Université de Strasbourg (coordination d'un groupe de travail par Marie Pierre Camproux Duffrène et Michel Durousseau) et en lien avec l'Alliance Santé Biodiversité.
- 17 novembre : colloque organisé par la SFDE Ile-de- France en collaboration avec le SYPRED et la Faculté Jean Monnet sur le thème : « **Green Deal : cohérence et ambition sont-elles au Rendez-Vous ? Cas de la gestion des déchets dangereux** ».
- 21 novembre : Session 5 – **Fabrique des expertises au service de la justice climatique**, Cycle de séminaires « L'urgence écologique au prétoire » dans le cadre du projet ANR Proclimex, organisé par Christel Cournil
- 30 novembre : Session 4 – **Jugements des Cours suprêmes et autres recours climatiques en instance**, Cycle de séminaires « L'urgence écologique au prétoire » dans le cadre du projet ANR Proclimex, organisé par Christel Cournil
- 1^{er} décembre : Colloque international « **Les conséquences environnementales de l'agression de l'Ukraine par la Fédération de Russie. Enjeux de solidarité écologique** », La Rochelle Université (format hybride, en lien avec des représentants ukrainiens).
- 8 et 9 décembre : « **Les 30 ans de la Directive Habitats, bilan et perspectives** », journées d'études organisées par la SFDE, l'Association Française d'Études Européennes, le Centre de Recherche et de Documentation Européennes et Internationales et le Centre droit éthique et procédures à l'Université d'Artois, en collaboration avec la SFDE Aquitaine, à Douai.

IV. PRIX DU MEILLEUR MÉMOIRE 2022

L'édition 2022 du **Prix du Meilleur mémoire de Master 2** a été lancée.

Pour l'édition 2022, les mémoires doivent avoir été soutenus durant l'année universitaire 2021-2022.

Le calendrier est le suivant :

- Le dossier de candidature devra être envoyé avant la date limite du 3 novembre 2022
- Les résultats seront proclamés au plus tard le 20 décembre 2022

Toutes les informations concernant le prix du meilleur mémoire sont en ligne sur notre site internet.

V. REVUE JURIDIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

Dossiers spéciaux publiés en 2022 :

- « **Des entreprises écoresponsables dans l'économie circulaire** », sous la direction de Denis Voinot, Evelyne Terry et Bert Keirsbilck : *RJE* 1/2022
- « **La preuve et l'expertise dans les procès environnementaux** », sous la responsabilité de Mathilde Boutonnet : *RJE* 3/2022
- « **Le contentieux climatique : un nouveau procès administratif** », sous la responsabilité de François-Xavier Fort : *RJE* 4/2022

Le numéro spécial 2022 de la *RJE* sera consacré à la publication des actes du colloque de Bordeaux « **Le(s) commun(s) en droit de l'environnement : droit des communs, droit commun et droit hors du commun** ».

Les tarifs 2022 de la *RJE* demeurent les mêmes que ceux de 2021. À noter que ces tarifs n'ont pas augmenté depuis 2014.

Est toujours proposée pour les membres de la SFDE une formule exceptionnelle d'abonnement électronique à la *RJE* pour l'année 2022 au prix de 50 euros.

VI. DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION

Le site Internet de la SFDE a été entièrement refondu en 2022 dans l'objectif de le rendre plus convivial pour les membres de l'association et de faire également évoluer l'annuaire des membres par la mise en place d'un annuaire thématique d'accès plus facile.

VII. ACCUEIL EN STAGE DE QUATRE ÉTUDIANTS EN MASTER DE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

Deux étudiants du Master 1 de l'Université de Limoges (dir. Jessica Makowiak) ont effectué leur stage obligatoire de six semaines à compter du 4 avril pour les missions suivantes (en lien avec Michel Durousseau et Laurence Renard) : appui à la publication des numéros en cours de la *Revue Juridique de l'Environnement* ; contribution à l'animation du nouveau site web de l'association ; appui ponctuel à des projets scientifiques ; préparation du dossier réglementaire de demande de renouvellement de l'agrément « association de protection de l'environnement » (article L. 141-1 et s. Code de l'environnement) dans le cadre national pour la SFDE ; appui au choix d'un nouveau logiciel de gestion des membres ; appui au choix d'un outil de gestion prévisionnelle du temps.

Deux étudiants en Master 2 de La Rochelle Université ont effectué leur stage obligatoire de quatre mois à compter de mars dans le cadre de la préparation du projet de loi « Une seule santé » porté par la SFDE et piloté par Agnès Michelot, en partenariat avec l'UICN France, la Fondation pour la Recherche de la Biodiversité (FRB) et Humanité et Biodiversité.

VIII. LES RELATIONS INSTITUTIONNELLES

Les relations institutionnelles continuent à se développer de manière régulière en 2022. La SFDE est de plus en plus souvent sollicitée par des têtes de réseau associatifs (notamment le CIDCE, FNE, les associations nationales membres du collectif CAP Nature et Biodiversité ainsi que l'UICN), des instances scientifiques (universités, centres de recherche) ou les pouvoirs publics (Gouvernement, Parlement) :

- **France Nature Environnement (FNE) :**

Selon la disponibilité de ses représentants, la SFDE participe à différents travaux thématiques associatifs et à la vie de la Fédération (19 mars, Conférence des présidents, 21 mai, Assemblée générale).

- **Ministère de la Transition écologique (MTE) :**

- 26 janvier : invitation de Béragère Abba, secrétaire d'État chargée de la Biodiversité, à un échange sur la Stratégie nationale de la biodiversité (SNB).

- 5 février : la SFDE a répondu à la consultation publique du ministère de la Transition écologique sur le projet de décret pris en application de l'article L. 110-4 du Code de l'environnement et définissant la notion de protection forte et les modalités de la mise en œuvre de cette protection forte.

- 25 février : courrier de Béragère Abba en réponse au courrier adressé par la SFDE sur la modification apportée par le Sénat au dispositif des obligations réelles environnementales dans le cadre de l'examen du projet de loi relatif à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action locale. L'amendement du Sénat n'a finalement pas été retenu dans le texte de la loi.

- **À propos du projet de loi « Une seule santé » :**

Le colloque national "Une seule santé" s'est tenu les 2 et 3 décembre 2021 à la Rochelle pour amorcer la rédaction d'un projet de loi "Une seule santé". Ce projet est porté par la SFDE sous la responsabilité scientifique d'Agnès Michelot. Il est mené en réseau avec les Universités de Strasbourg, Limoges et La Rochelle. Il associe étroitement les étudiants de Master 2 Droit de l'environnement et leurs directrices et enseignantes (respectivement Marie-Pierre Camproux-Duffrène, Jessica Makowiak et Agnès Michelot).

En 2022, dans le cadre des stages de Master 2, deux étudiants sont également accueillis par la SFDE pour contribuer au projet « Une seule santé », grâce à un partenariat d'objectifs et de moyens avec Humanité et Biodiversité et la Commission « droit et politiques environnementales » de l'UICN France.

Un séminaire de travail s'est tenu à Bordeaux en format hybride les 23-24 mai 2022 pour finaliser le projet de loi « Une seule santé », en présence de Marie-Pierre Camproux Duffrène, Michel Dourousseau, Jérôme Fromageau, Simon Jolivet et Agnès Michelot.

Le **projet de loi « Une seule santé »** est porté par l'Alliance Santé et Biodiversité, coordination de plusieurs associations nationales et d'experts (ASEF, FNE, FRB, FSVF, H&B, SFDE, UICN France), dont la SFDE a en charge la coordination du volet juridique.

Les représentants de l'Alliance Santé et Biodiversité ont rencontré Marine Braud, conseillère écologie de la Première ministre Elisabeth Borne le 17 août dernier. Cette rencontre a été l'occasion de présenter nos propositions.

- **CAP Nature et Biodiversité :**

CAP Nature et Biodiversité est un réseau informel des principales associations et fondations françaises dédiées à la protection de la biodiversité auquel participe la SFDE :

- 18 février : courrier commun sur la Stratégie Nationale pour la Biodiversité au Président de la République.
- 2 mars : conférence de presse des associations de CAP Nature et Biodiversité pour la présentation du sondage CAP Nature et Biodiversité / IFOP « 76 % des Français considèrent que la protection de leur santé et la protection de l'environnement sont liés ». Pour répondre à cette attente des Français, les associations préconisent notamment l'adoption en 2022 d'une loi « Une seule santé ».
- 7 juillet : réunion à Paris et en visioconférence (avec notamment à l'ordre du jour un point sur le Livre vert SNB)
- 9 septembre : Co signature avec les ONG membres du collectif de la tribune : « Oui au développement des énergies renouvelables mais sans régressions écologiques et démocratiques »
- 21 septembre : réunion à Paris

- **Humanité et Biodiversité :**

5 octobre : soirée anniversaire "À Voix Haute pour la Biodiversité", afin de célébrer les 10 ans du changement de statuts de l'association et ses 46 ans d'actions en faveur du vivant, en présence de Jérôme Fromageau.

- **Comité français pour l'UICN**

Congrès français de la nature organisé les 10 et 11 octobre au zoo de Beauval. Michel Dourousseau y représentera la SFDE et pourra notamment présenter le projet « Une seule santé ».

- **Commissaires-enquêteurs**

La SFDE s'est entretenu le 17 mars 2022 avec Marie-Céline Battesti, Présidente de la Compagnie Nationale des Commissaires Enquêteurs, à la demande de cette dernière, à propos des évolutions réglementaires successives relatives à la démocratie participative.

- **Notre partenariat avec l'Université de Strasbourg :**

A compter du 1^{er} janvier 2022 a été renouvelée pour deux ans de la convention d'occupation précaire du bureau du secrétariat de la SFDE au sein de l'Université de Strasbourg.

- **Nouvelle réflexion conjointe avec la Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN) :**

La SFDE et la SNPN ouvrent une réflexion sur la création d'un dispositif du type « réserve naturelle volontaire ». Dans un premier temps, il s'agit d'examiner les aspects scientifiques, juridiques et techniques de la thématique, de s'interroger sur l'opportunité de réinscrire dans le droit de la protection de la nature un tel dispositif aux côtés des autres outils réglementaires ou contractuels existants et, le cas échéant, de définir une méthode pour développer cette réflexion commune. Ce projet est copiloté par Michel Durosseau, vice-président de la SFDE, et Rémi Luglia, président de la SNPN.

- **Programme de Montevideo**

27 juin : courrier commun avec le CIDCE à l'attention du Point focal français en charge du programme de Montevideo pour nous faire connaître et marquer notre intérêt à collaborer avec les ministères des Affaires étrangères et de l'Environnement dans le cadre de la participation de la France aux conférences des Parties et aux rencontres internationales sur l'environnement.

- **Réponse à la consultation sur le projet de décret** relatif à la nomenclature de l'artificialisation des sols pour la fixation et le suivi des objectifs dans les documents de planification et d'urbanisme (consultation ouverte du 4 au 25 mars), rédigée au nom de la SFDE par Maylis Desrousseaux, Blanche Lormeteau et Marthe Lucas.
- Signature en septembre de la **Tribune « Il faut une loi Une seule santé »** par l'Alliance Santé Biodiversité
- **Courrier commun Alliance Santé Biodiversité adressé à la Première ministre** le 22 septembre proposant que l'Alliance Santé Biodiversité soit représentée au sein du comité de veille et d'anticipation des risques sanitaires créé par le décret n° 2022-1099 du 30 juillet 2022.

IX. AGRÉMENT NATIONAL

Juin : envoi à la préfecture du Bas-Rhin du dossier de demande de renouvellement de l'agrément au titre de la protection de l'environnement (article L. 141-1 du Code de l'environnement) ; l'agrément actuel venant à échéance le 31 décembre 2022.

X. PROJETS 2023

- **Colloque national 2023** : l'appel à candidatures pour le choix du colloque national 2023 a été lancé en juin dernier
- **Préparation du lancement de l'édition 2023 du prix de thèse SFDE** : Pourront concourir les thèses soutenues entre le 1^{er} janvier 2021 et le 31 décembre 2022. Date limite de dépôt des candidatures le 6 mars 2023.
- **Manifestations parrainées** :
 - Session 6 – **Laboratoire d'innovations juridiques : les procès climatiques d'Amérique du Sud** (janvier 2023), Cycle de séminaires « L'urgence écologique au prétoire » dans le cadre du projet ANR Proclimex, organisé par Christel Cournil.
 - 100 ans de la première Convention pour la protection de la nature** : colloque organisé par la SNPN et l'AHPNE les 27, 28 et 29 septembre 2023 à Paris
 - « **Rencontres du droit privé et économique de l'environnement** » : série de conférences (5 à 6 par an) organisées par les deux laboratoires de droit privé de Nice (Cerdp et Gredeg).
- **Partenariat avec l'Université de Strasbourg** : objectif de reconduction fin 2023 de la convention d'occupation des locaux avec l'Université de Strasbourg.